

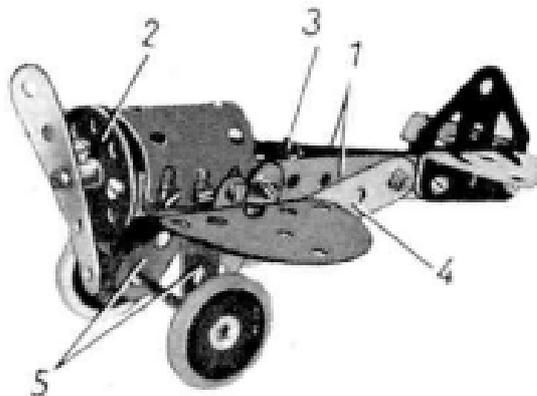
Les six petits modèles expliqués ci-après peuvent très bien être réalisés isolément. Ils sont simples et faciles à construire. Mais ils trouvent également leur place sur le manège qui est présenté dans ce numéro, sous la rubrique «Constructeurs de modèles».

### I. — AVION

Le fuselage est formé par deux bandes de 11 trous (1). A l'extrémité arrière, une embase triangulée plate placée entre les bandes (1) et une embase triangulée coudée de chaque côté sont maintenues par deux boulons. A l'avant, les bandes (1) sont fixées par des équerres sur une roue barillet (2). Une bande coudée de  $60 \times 12$  mm. (3) est également fixée à la roue barillet (2).

Une bande de 5 trous (4) est fixée de chaque côté du fuselage. Les deux bandes (4) sont tenues par un même boulon de 12 mm. qui traverse les deux bandes (1). De chaque côté, deux bandes de 4 trous (5) sont fixées sur la bande (1) de façon que les trous de leurs extrémités inférieures coïncident. L'essieu, une tringle de 6 cm., passe dans ces trous et porte des poulies de 25 mm. munies d'anneaux de caoutchouc.

Chaque aile est une plaque semi-circulaire tenue sur la bande (1) par une équerre ; le dessus de la carlingue est formé par une plaque flexible de  $6 \times 4$  cm. incurvée et boulonnée aux bandes (1). L'hélice est une bande de 5 trous qui tourne sur un boulon de 9,5 mm. bloqué dans le moyeu de la roue barillet (2).



Pièces nécessaires : N° : 2  $\times$  2, 5  $\times$  3, 6  $\times$  4, 12  $\times$  4, 16  $\times$  1, 22  $\times$  2, 24  $\times$  1, 37  $\times$  16, 37  $\times$  15, 48  $\times$  1, 111  $\times$  1, 111  $\times$  1, 126  $\times$  2, 126  $\times$  2, 155  $\times$  2, 188  $\times$  1, 214  $\times$  2.

28

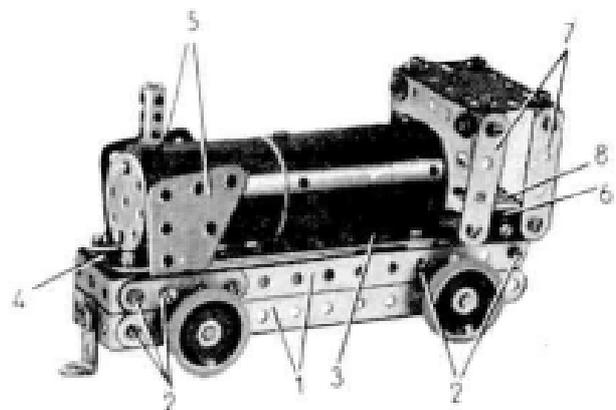
## NOUVEAUX MO

### II. — LOCOMOTIVE

Chaque côté de la base est formé par deux bandes de 11 trous (1) prolongées chacune de deux trous par une bande de 4 trous. Les côtés sont réunis par cinq bandes coudées de  $38 \times 12$  mm. que tiennent les boulons (2).

La chaudière est formée de deux plaques flexibles de  $11,5 \times 6$  cm. convenablement arrondies. A chaque extrémité de la chaudière, un disque de 35 mm. est fixé sur une bande coudée de  $38 \times 12$  mm. A l'avant de la chaudière le rebord supérieur de la bande coudée porte par l'intermédiaire d'un boulon de 12 mm. un accouplement qui figure la cheminée.

La chaudière repose sur un cadre formé de deux bandes de 11 trous (3). A l'avant, les bandes (3) sont assemblées par une bande de 3 trous (4) et elles sont boulonnées sur deux des bandes coudées de  $38 \times 12$  mm. tenues par les boulons (2). La chaudière est fixée également sur ces bandes coudées par le rebord inférieur des bandes coudées qui la traversent. Chaque pare-fumée est une plaque flexible triangulaire de  $6 \times 4$  cm. (5) insérée entre la bande (1) supérieure et la bande (3). Le plancher de la cabine est une plaque à rebords de  $6 \times 4$  cm (6) dont chaque côté porte deux bandes de 4 trous (7). L'avant et le toit de la cabine sont des plaques flexibles de  $6 \times 4$  cm. fixées sur les bandes (7) par des équerres. Une bande coudée de  $60 \times 12$  mm. (8) est en outre montée entre les rebords de la plaque (6).



Pièces nécessaires : N° : 2  $\times$  6, 5  $\times$  4, 6  $\times$  4, 6  $\times$  1, 10  $\times$  4, 12  $\times$  6, 16  $\times$  2, 22  $\times$  4, 24  $\times$  2, 37  $\times$  39, 37  $\times$  38, 38  $\times$  10, 48  $\times$  7, 48  $\times$  1, 51  $\times$  2, 63  $\times$  1, 111  $\times$  1, 155  $\times$  4, 188  $\times$  2, 191  $\times$  2, 221  $\times$  2.